

Dans l'un de ces voyages l'enfant perdit une de ses béquilles et ne voulut plus se servir que de celle qui lui restait. Aujourd'hui quoique infirme il est en très bonne santé. La mère se plaît à dire que c'est grâce à la bonne sainte Anne si son enfant vit encore et elle espère qu'un nouveau miracle de la grande Sainte le guérira tout-à fait.

M<sup>de</sup> J. O. B. L.

— 000 —

## FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Deux époux guéris grâce à sainte Anne. *M. N. St-Rap. et.*— Mon fils était parti de la maison sur de mauvais conseils ; je le mis sous la protection de sainte Anne, et il nous est revenu à temps pour commencer une retraite avec la paroisse. *Bay City, Mich.*— Guérison de plusieurs maux. *E. C., Newburyport, Mass.*— Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs, entr'autres une guérison, et l'admission d'une personne dans une congrégation religieuse. *Lacolle.*— Succès dans une classe nombreuse et bons certificats. *Institutrice, Co. de Portneuf.*—Remerciments pour la guérison d'une jeune fille déclarée incurable. *Lachenaie.*—Douleurs soulagées. *M<sup>de</sup> J. B. L.*—Reconnaissance. *H. J. P. Cheticamp, N. B.*—Je remercie sainte Anne d'avoir sauvé mon enfant d'une maladie dangereuse, et d'avoir préservé nos bâtisses de la glace. *J. G., St-Antoine.*—Souffrant du catarrhe depuis plusieurs années et d'un rhume de cerveau qui s'aggravait toujours, je me suis recommandé à sainte Anne et elle m'a guéri. *A. B., Hull.*—Emploi conservé. *Une orpheline.*—Mon enfant était gravement malade des fièvres, et deux dépôts de mauvais sang s'étaient formés dans sa jambe : c'est à force de prier sainte Anne que j'ai pu obtenir sa guérison. *L. G., St-Basile.*—Après bien des neuvaines, pèlerinages et prières à sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge dont je souffrais depuis 10 ans. *Ste-Marie, Beauce.*—Plusieurs grâces et guérisons. *Salmon Falls, N. H.*—Mal de jambe guéri. *M<sup>de</sup> J. B. B., Leeds, Mass.*—Enfant sauvé de la diphthérie. *E. D., Batiscan.*—Après une chute où j'avais failli me briser

---

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits. (Depuis le 1<sup>er</sup> Février).